

## A Pont ...

**Pont-de-Beauvoisin Isère**  
Tous les lundis en matinée

**Pont-de-Beauvoisin Isère**  
Tous les samedis en matinée  
Ferme Jargot (chemin des martyrs de la résistance).

**Pont-de-Beauvoisin Isère, Juin à Septembre**  
Atelier Art sur Bois  
Avec Philippe Gilbert,  
meilleur ouvrier de France

**Pont-de-Beauvoisin Isère et Savoie**  
Une nouvelle aventure innovante et intéressante. Venez résoudre les enquêtes mystérieuses de la Vallée du Guiers, à travers les deux villes.

**Pont-de-Beauvoisin Isère**  
Théâtre de Poche du Collège Jeanne d'Arc  
17 juin 2014 à 18h30 - 20 juin 19h00

**Pont-de-Beauvoisin Isère**  
Centre-ville  
21 juin 2014

**Pont-de-Beauvoisin Isère et Savoie**  
Jeudi 3 juillet 2014

**Pont-de-Beauvoisin Isère et Savoie**  
11 juillet et 8 août 2014  
de 10h à 12h

**Pont-de-Beauvoisin Isère et Savoie**  
14 juillet 2014, en soirée

**Pont-de-Beauvoisin Isère**  
27 juillet 2014, de 6h à 19h

Les 20 et 21 septembre 2014

**Corbelin**  
Du 6 au 7 septembre 2014

**Pont-de-Beauvoisin Isère**  
Théâtre de Verdure  
Du 26 au 28 septembre 2014

**Pont-de-Beauvoisin Isère**  
Salle polyvalente  
Dimanche 19 octobre 14h30

**Marché fixe**  
04 76 32 99 86

**Marché biologique à la Ferme**

**Stage de Sculpture sur Bois**  
04 76 32 81 85  
artsurbois@gmail.com  
www.artsurbois.com

**Intri'Guiers**  
**Secrets sur les Ponts**  
Jusqu'au sam. 13 déc. 2014  
www.intriguers.com

**Théâtre "ça tourne..."**  
Renseignements et pré-inscriptions au 04 76 32 80 54.

**Fête de la musique**  
04 76 37 00 10  
www.mairie-pontdebeauvoisin38.fr

**Journée Internationale du Folklore**  
04 76 32 70 74

**Une Histoire, deux villes**  
04 76 32 70 74  
www.tourisme.vallonsduguiers.com

**Fête Nationale**  
06 64 28 42 07

**Vide-Greniers et Braderie des commerçants**  
04 76 37 64 80

**Journées Européennes du Patrimoine**  
Programme complet disponible dans vos Offices de Tourisme début Septembre 2014.

**Comice Agricole du Canton de Pont de Beauvoisin**  
04 74 33 66 22

**Biennale de l'Ameublement et des Arts décoratifs**  
04 76 32 70 74 www.biennale-dumeuble.com

**Concert de Michel MONACO au profit du Téléthon**  
06 13 20 85 87  
Organisation : bénévoles du Téléthon et Amitiés Pontoises

...et près de chez nous

**Marchés de producteurs locaux St-Jean d'Avelanne, tous les samedis** en matinée  
Ferme de Beauchiffray

**Stage de Sculpture sur Argile Pressins, toute l'année**  
Atelier Terre sculptée  
Avec André Guillet  
06 06 73 16 60 - 04 76 37 08 22  
andreguillet7@gmail.com


**Regards de Mémoire Les Historiales Pressins - Juin/Sept/Oct :**  
du mercredi au dimanche de 10h à 18h.  
**Juillet/Août :** Du mardi au dimanche de 10h à 18h (19h les soirs de spectacle Son et Lumière du 16 au 19/07 et du 23 au 26/07).  
04 76 32 70 74  
www.14-18-lenferdestranchees.fr

**Musée Gallo-Romain Aoste**  
Du lundi au samedi  
Expositions  
Ateliers (poterie, écriture, théâtre, etc...)  
04 76 32 58 27  
musee.gallo-romain.aoste@wanadoo.fr  
www.mairie-aoste.fr

**Soirée Astronomie : Les Nuits Magiques St Albin de Vaulserre**  
Salle des fêtes  
30 juin/29septembre  
04 76 31 81 29  
http://clubnuitsmagiques.free.fr

**Course de Fun Cars nocturne Romagnieu**  
Piste proximité A43  
28 juin 2014  
06 14 43 18 03  
www.fun-car38.skyrock.com

**Festival jeune public - Pré en Bulles Pressins**  
du 6 au 9 juillet 2014  
06 20 72 15 95 - 06 17 54 53 40  
festival\_preenbulles@hotmail.fr  
festivalpreenbulles.blogspot.fr  
www.leshistoriales.fr

 **Et bien d'autres activités à découvrir!**

Rendez-vous à l'**Office du Tourisme**  
Les Vallons du Guiers, 1 rue Gambetta  
04 76 32 70 74  
www.tourisme.vallonsduguiers.com

Impression : Insolit' 04 76 37 33 90 - Artwork : dkomite 06 20 74 08 49 - Ne pas jeter sur la voie publique



# PONT-DE-BEAUVOISIN

## Isère

**Le bulletin municipal**  
n°1 - juin 2014

## L'Edito du Maire

C'est un honneur pour moi d'être votre nouveau maire et votre choix m'engage. L'équipe municipale s'est très rapidement mise au travail. Elle est mobilisée en permanence à travers le suivi des dossiers de nos prédécesseurs et sur l'accompagnement de nos projets.

Pour ma part, au travers de cet éditorial que j'ai plaisir à écrire, ce bulletin sera toujours un espace privilégié pour m'adresser directement à chacune et à chacun d'entre vous.

Nous devons par rapport à nos propositions établir un bilan financier précis pour les mettre en œuvre sans compromettre l'équilibre budgétaire municipal. La situation de crise économique que nous traversons se traduit pour notre commune par une baisse générale des dotations qui constituent une ressource essentielle.

Nous accompagnons régulièrement toutes les entreprises qui travaillent sur l'important chantier de rénovation de l'école L. Morard. La première tranche devrait être livrée pour la rentrée de septembre 2014. Nous avons pu également remarquer la motivation des professeurs pour veiller à préserver un enseignement de qualité au service de tous les élèves, et ce malgré toutes les contraintes et tous les désagréments engendrés par ce chantier. D'autre part, la réforme des rythmes scolaires fait l'objet de toute notre attention au bénéfice des enfants.

L'arrivée programmée d'une nouvelle enseigne de grande distribution sur notre commune va profondément modifier l'offre commerciale locale. En réunissant tous les acteurs concernés (petits commerces et grandes surfaces), je souhaite trouver une solution équilibrée et réaliste pour préserver le cœur et l'âme de notre cité.

Conformément à nos engagements, nous avons démarré le programme de mise en œuvre de la vidéo-protection, de même, nous avons une vigilance quotidienne concernant la propreté, à ce sujet, les nouvelles normes phytosanitaires contraignantes rendent difficiles la disparition définitive des mauvaises herbes.

Je tiens à saluer l'efficacité et la compétence de l'ensemble des personnels municipaux. L'intercommunalité dans laquelle un Vice-Président pontois a été élu nous permettra de faire aboutir des projets qui nous tiennent à cœur : développement économique, création d'emplois, construction d'un stade nautique...

N'hésitez pas à venir nous rencontrer, à dialoguer, nous sommes à votre écoute pour le bien-vivre ensemble dans notre commune.

Enfin, ce début de période estivale est propice aux sorties et autres activités en famille ou entre amis. Nous avons la chance de vivre dans une région naturellement riche de beauté, de montagnes et de lacs, ainsi qu'en événements culturels. N'hésitez pas à vous rendre à l'office du tourisme pour les découvrir !

Je vous souhaite à toutes et tous un bel été et de bonnes vacances !



*Bien à vous,  
J. Avenas*

**Infos Pratiques**

**Mairie**  
3 bis, avenue Gabriel Pravaz  
38480 Pont-de-Beauvoisin

**Horaires**  
Lundi - 8h/12h  
Mardi - 8h/12h - 15h30/17h30  
Mercredi - 8h/12h  
Jeudi - 8h/12h - 15h30/17h30  
Vendredi - 8h/12h - 13h30/16h30

**Téléphone**  
04 76 37 00 10

**Mail**  
mairie.pont38@wanadoo.fr

**Site web**  
www.mairie-pontdebeauvoisin38.fr

**Facebook**  
mairiepont38480

**Prochain Conseil Municipal**  
3 juillet 2014 à 19h

**Pharmacie de garde**

**Médecins**

**N°secours**  
-Samu : 15  
-Police secours : 17  
-Sapeurs-pompiers : 18  
-Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : 114  
-Numéro d'appel d'urgence européen : 112



## DESHERBAGE : COMMENT ATTEINDRE LE « ZÉRO PHYTHO » ?

Ne plus utiliser de désherbant, d'insecticides et autres fongicides pour l'entretien des espaces verts communaux va devenir une obligation en 2020.



Bon pour l'environnement, la santé, la qualité de l'eau et la biodiversité, atteindre le « zéro phyto » n'aurait que des avantages, si ce n'est un bouleversement des pratiques de désherbage et un coût plus élevé à court terme pour les collectivités (temps de travail allongé...).

Suite au « Grenelle de l'Environnement », il a été décidé de réduire de 50% la quantité de pesticides utilisés à l'horizon 2018. Une proposition de loi a été adoptée, visant à interdire les pesticides dans les espaces verts publics à compter du 1er janvier 2020, et chez les particuliers à compter du 1er janvier 2022 (interdiction de vente). Ce choix devient donc une réalité réglementaire. Afin d'anticiper la loi, en 2011, le Conseil Municipal s'est engagé dans une pratique zéro phyto sur les voiries. Nous sommes habitués au « zéro herbes folles » depuis une bonne cinquantaine d'années de traitements chimiques.

Cette réglementation, très contraignante va nous obliger à changer radicalement nos pratiques. Ce changement est incontournable.

Les méthodes alternatives :

Thermiques : brûlage par flamme

Mécaniques : débroussailluse

Manuelles : arrachage manuel et binage

Quelle que soit la technique employée, le résultat n'est probant que si les passages sont fréquents (tous les quinze jours à trois semaines).

Ces solutions à l'efficacité limitée ont un impact financier important, dû au temps passé. Une gageure impossible à tenir à cause de la situation actuelle de la commune.

Nous allons devoir accepter de vivre avec ces mauvaises herbes : un bon moyen de limiter ces « nuisances », serait que chaque riverain passe un tout petit peu de temps à l'arrachage de ces herbes le long de sa propriété.

Merci à tous les pontois qui ont déjà mis ces actions en pratique.

Michel GALLICE

## ATTENTION ELAGAGE !

Nous vous rappelons que vous devez procéder à l'élagage des branches de vos arbres dépassant sur la voie publique. En effet, celles-ci gênent l'évolution des camions de collecte des déchets, et parfois les empêchent de pouvoir accéder aux containers.



## Gestion et tri des déchets Restons mobilisés !

Un bon tri des déchets ménagers est à la base d'un recyclage optimal et de grosses économies d'énergie et/ou de matières premières. Pour maximiser l'efficacité des collectes sélectives, c'est à chacun d'effectuer le bon tri et de distinguer les déchets. Bien trier, c'est aussi des économies pour le citoyen !

Il est important de bien respecter pour chaque déchets le container adapté, pour le bien-être de tous et un recyclage optimal.

**-Container Vert (en centre ville)** Verre : Bouteille, pots, bocaux.

**-Poubelle jaune**

Papier : Journaux, magazines, prospectus.

Cartons et briques alimentaires : Emballages, cartons bruns, brique de soupe, lait, jus de fruit.

Bouteilles et flacons en plastique :

Bouteilles d'eau, de jus de fruit, flacons de produits ménagers et de toilette.

Les emballages métalliques :

Canettes en alu, boîtes de conserves en acier, emballages métalliques (acier), barquettes alu.

**-Poubelle classique**

Les autres déchets

## Utilisation des tondeuses, et incinération des déchets

De par leur intensité sonore, l'utilisation de tondeuses, tronçonneuses, motoculteurs et autres appareils de bricolage ou d'entretien des jardins susceptibles d'engendrer une gêne pour le voisinage est réglementée par l'arrêté préfectoral n° 97-5126 du 31 juillet 1997.

Leur usage n'est donc autorisé que pendant les créneaux horaires suivants :

-les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

-le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

-le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h

De plus, il est rappelé que l'incinération de tout type de déchets est interdite arrêté n°2013-322-0020

Du respect de ces horaires dépendent la tranquillité du voisinage et le bien être de tous.

## ArtWork Galerie, l'Art à portée de tous !

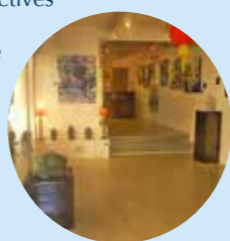
L'association qui existe depuis mars 2013, propose chaque mois de nouvelles expositions. Peintures, sculptures, photos, céramiques, graff. Vous pouvez découvrir différents arts, créés par des artistes amateurs et professionnels.

Depuis la dernière rentrée scolaire, des écoles viennent régulièrement chaque mois pour découvrir les nouvelles expositions et rencontrer les artistes.

D'autres part, la Galerie organise pour la première fois son Salon d'été, du 4 juillet au 11 août. Exposition collectives de peintures, sculptures, photos...

A cette occasion, le Samedi 5 juillet à partir de 17H, des auteurs seront présents pour dédicacer leurs livres.

Rendez-vous le Lundi matin de 10h à 12h et du Jeudi au Samedi de 10h à 12h et de 15h à 19h, ou sur le site Internet : <http://associationartwork.wordpress.com/>



## La vidéo-protection: un projet qui avance enfin

La vidéo-protection était un de nos engagements. Nous avons trouvé en arrivant un dossier complètement vide. Le projet prend cette fois tournure puisqu'il a fait l'objet de la première réunion de la commission sécurité qui s'est réunie le 16 mai. Lors de cette réunion ont été exposés les principes qui règlementent la vidéo-protection (utilisation autorisée dans 9 cas énumérés par le code de la sécurité publique, possible dans tous les espaces publics mais pas dans tous les établissements recevant du public (ex piscine),...). La conservation des images est de 10 jours minimum et ne peut dépasser 30 jours. La commune peut obtenir un financement auprès du fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD), aide qui est d'autant plus importante si le projet est intercommunal (dommage que notre ville n'ait pas su profiter de la mise en place de la vidéo protection en Savoie). Cependant, M. Castelin, conseiller municipal délégué à la sécurité à Pont 73 qui a accepté de participer à cette réunion, nous a donné des précisions sur les aides obtenues par sa commune : pour 11 caméras installées et 64 000 € investis, la municipalité savoyarde a obtenu 19 770 € du FIPD et 10 000€ de la « réserve parlementaire ». Il précise que les autorisations sont longues à obtenir.

Il y a beaucoup de demandes d'études préalables faites par les communes auprès du « référent sécurité » et qu'il faut plusieurs mois pour mener celles-ci à bien. La procédure consiste à envoyer une demande au Cdt Leterman afin de solliciter l'intervention du « référent sécurité » pour réaliser un diagnostic de la commune. Etant donné la charge de travail actuelle, l'étude ne pourrait débuter qu'en 2015... ce qui n'empêche pas la municipalité de commencer le travail de préparation : élagage des arbres, amélioration de l'éclairage public, pose de fourreaux pour l'alimentation des caméras, etc.... Des réunions permettront aux habitants de Pont-de-Beauvoisin d'être informés de l'avancée de ce projet.

Eric PHILIPPE



## LA VOIX DE L'OPPOSITION :

Groupe « Ensemble Construisons l'avenir » :

Etre dans l'opposition ne signifie pas critique permanente de principe mais vigilance observation et proposition. Nous veillerons sur l'achèvement des travaux en cours, mais aussi sur la mise en route des projets déjà inscrits au budget lors de notre mandature : installation de la vidéo-protection notamment. Il est regrettable que l'acquisition d'une balayeuse, dédiée à la propreté du centre-ville paraisse remise en cause par l'actuelle équipe municipale. L'attribution des subventions aux associations et l'écoute qui leur sera accordée auront valeur de test. Enfin nous ferons valoir nos idées sur les projets de réforme territoriale, ils doivent conjuguer logique humaine et efficacité.

François MARTINON

## Quand les 2 Pont se rencontrent...

Le lundi 19 Mai a eu lieu la première réunion entre les bureaux municipaux de Pont de Beauvoisin Isère et Savoie nouvellement élus.

Un premier échange sans ordre de jour pour laisser chacun exprimer ses attentes, ses motivations et ses perspectives d'avenir. Ce qui ressort de cet échange c'est la volonté affichée d'un rapprochement des 2 communes pontoises : une fusion des 2 communes ne serait-elle pas l'avenir de nos cités jumelles ?....

Pour commencer, les élus vont relancer une collaboration sur les événements festifs et culturels afin d'offrir à la population un programme partagé entre les 2 villes comme cela avait pu se faire par le passé.



Cela a commencé dès le week-end de l'Ascension (du 29 Mai au 1er Juin) autour des festivités du jumelage de Pont de Beauvoisin (38 et 73) et Erbach, et les villes partenaires du réseau Ansiao, Jicin et Königsee qui étaient également représentées.

Cet été, la fête du 14 Juillet sera organisée entre les 2 municipalités et l'USP foot avec au programme défilé, feu d'artifice et soirée populaire.

Puis poursuivre la mutualisation de toutes les installations sportives comme cela a pu se faire sur les gymnases localisés sur Pont Isère mais aussi le terrain de football en Savoie ; voire étendre la mise en commun d'équipements, de personnel ?

## Rencontre sous le signe de la fraternité et de la réussite

Cette année, la traditionnelle rencontre de l'Ascension, la 51<sup>ème</sup>, a revêtu un caractère exceptionnel en comptant une centaine d'invités : une forte délégation d'habitants d'Erbach et des délégations de ses villes jumelées : Königsee, Ansiao (PT) et Jicin (CZ). Cette rencontre multinationale marquait la clôture d'un programme européen sur deux ans pour ces 5 villes du monde rural. 30 collégiens franco-allemands, encadrés par leurs 2 professeurs de langue, ont profité d'un programme spécial jeunes. Différentes manifestations ont resserré les liens entre tous les citoyens présents : soirée de l'amitié pour les familles d'accueil et leurs hôtes, visite du site "regards de mémoire" à Pressins empreinte d'une forte émotion, temps pour la paix dans le jardin de l'église de Savoie, paix qu'il nous appartient de préserver. Les barrières de la langue sont tombées pendant le tournoi de pétanque multinational avec 24 triplettes mixtes managé par le club USP pétanque. La musique aussi ne connaît pas de frontière : ainsi le chur portugais "Tempo d'Avo" et les jeunes de "La Banda du Grenand" ont réjoui les convives à la soirée sur le stade organisée par l'USP foot.

Groupe « Ensemble pour une ville dynamique » :

Christian MALJOURNAL